Salomé, secrétaire ; Cuve, de Salomé, trésorier ; et un administrateur dans chaque commune représentée.

Après cette élection, l'assemblée a décidé de se rattacher à l'Union des Mutilés, Réformés et Veuves de Guerre, à Lille (hôtel Delcourt), et de faire en janvier prochain une grande assemblée générale avec le concours de la Fédération.

Le Bureau invite les éprouvés de la Guerre à remettre leur adhésion au secrétaire M. Groux Augustin, à Salomé.

CAISSE D'EPARGNE. — Les bureaux de la Caisse d'épargne seront fermés le dimanche 26 décembre, pour le règlement des comptes de fin d'année.

HOUPLINES

CARTES DE PAIN. — Mardi prochain, 28 décembre 1920, toute la journée, distribution des cartes de pain.

IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — M. le receveur des contributions indirectes se tiendra à la disposition des contribuables, mardi 4 janvier 1921, à la Mairie, de 8 heures 30 à 11 heures 30 du matin, pour percevoir le montant de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Les parents des hommes gens de la classe 1921 qui se croiraient pouvoir prétendre à l'allocation militaire, pour leur fils faisant partie de la classe 1921, sont priés de se présenter sans retard à la Mairie, en vue de l'établissement de leur dossier de demande.

HAZEBROUCK

SECOURS EN CHARBON. — Une distribution extraordinaire de charbon sera faite rue Depoorter, le jeudi 30 décembre, à 8 heures et demie : 1. aux assistés du Bureau de bienfaisance ; 2. aux vieillards, infirmes et incurables inscrits sur les listes d'assistés à domicile ; 3. aux chefs de familles nombreuses percevant les secours prévus par la loi du 14 juillet 1913. Les intéressés devront réclamer les bons nécessaires à la mairie (1er bureau), le jeudi 30, dans la matinée.

DUNKERQUE

A PROPOS DE LA PEINE DE MORT

Monsieur de Paris et ses aides vont arriver incessamment à Dunkerque pour procéder à l'exécution d'un sinistre bandit.

Dès que la nouvelle a été connue en ville, une certaine catégorie de gens amateurs d'émotions violentes, se sont immédiatement mis en quête d'une place d'où ils pourraient bien voir !

Portes, fenêtres, mansardes, les toits mêmes, sont loués à prix fort. Ce commerce qu'avant la guerre donnait de bons résultats, doit aujourd'hui en donner de meilleurs, car les nouveaux riches ne regardent à rien.

Or, cette clientèle est composée de gens désabusés, désœuvrés, qui, après avoir épuisé tous les plaisirs possibles, recherchent dans cette sinistre tragédie, une jouissance qu'ils ne peuvent plus éprouver ailleurs.

C'est donc si beau de voir racourcir son semblable ? Et dire que nous sommes en 1920.

Et pendant que le condamné à mort dort son dernier sommeil, pendant que Deibler et ses aides procèdent à l'installation de la nouvelle, ces gens se livrent à une noce formidable qui ne finira qu'à l'heure suprême !

Verrons-nous un jour supprimer la peine de mort ? En attendant pourquoi ne pas éviter les scandales qu'accompagnent les exécutions capitales ? A. B.

DANS LE GENIE. — M. Merlx, chef de bataillon de la chefferie du génie de Saint-Denis, est nommé chef du génie à Dunkerque.

SPORTS & JEUX

:: :: FOOTBALL :: ::

A LILLE

Dimanche 26 décembre, à 2 heures 15, match entre l'Olympique de Paris et l'Olympique Lillois, sous la présidence de M. le général Wyatt, commandant du G. Q. G. anglais.

A LESQUIN

L'Union Sportive Lesquinoise (1re) bat l'équipe (1re) de Vendeville par 6 buts à 1.

— L'Union Sportive Lesquinoise (2) bat l'équipe (2) de Vendeville par 1 but à 1.

:: COLOMBOPHILIE ::

A ARMENTIERES

Dimanche 26 décembre, expositions chez MM. Rondelez, place Thiers, et M. Quatennée, rue Saint-Jean.

Exposants, chez M. Quatennée, MM. Doone Emile et Bailleul Léon.

A HOUPLINES

Dimanche 26 décembre, grande exposition de pigeons, à l'estaminet Delcourt-Gillon, n. 6, rue Curie, dite rue Mahieu. Exposants : Loye Henri et Delcourt Louis.

Théâtres, Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui dimanche, en matinée, à 3 heures et en soirée, à 8 heures 30 : LA COCARDE DE MIMI-PINSON, opérette de Gorbiler.

— Demain lundi : SOUS L'EPAULETTE, d'Arthur Bernède, qui obtint jadis, à Lille, un triomphal succès.

— Mardi et mercredi, Tournée Seller : LE MARIAGE DE Mlle BEULEMANS, avec le désopilant et inimitable Willekens.

MATINEE CLASSIQUE PIERRE BERTIN. — Elle aura lieu le dimanche 2 janvier prochain, à 3 heures, salle de la Société Industrielle. En raison des fêtes du jour de l'An, M. Pierre Bertin a choisi un spectacle de famille, extrêmement comique et qui amusera petits et grands. Il fera représenter « M. de Pourceaugnac », la bouffonne comédie en trois actes de Molière, avec les traditionnelles entrées dans la salle et « La Cause des Apothicaires ».

On commencera par le « Dépit Amoureux », les deux actes si amusants de Molière.

Ces comédies seront jouées par M. Pierre Bertin, entouré de ses excellents camarades de l'Odéon.

Location ouverte comme d'habitude, à partir de lundi, Société Industrielle.

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h.

PRINTANIA

TOUS LES JOURS 3h MATINÉE-SOIRÉE 8h

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 HEURES 1/2

DIMANCHE, JEUDI ET FETES : MATINEES A 2 h. 1/2 — SOIREES A 7 h. 1/2

La Vie Ouvrière

Bourse du Travail de Lille

AVIS AUX CHOMEURS

La Bourse du Travail de Lille informe ceux qui ne sont pas inscrits et qui ne possèdent pas de numéro d'ordre, qu'ils doivent, à partir de lundi prochain, s'adresser au dispensaire de leur quartier ; c'est là qu'ils toucheront leurs secours après enquête du Bureau de bienfaisance.

Nous prévenons les chômeurs que les fournaux économiques seront ouverts le dimanche pour permettre aux chômeurs de se nourrir.

Pour la Bourse du Travail :

Le secrétaire, CNUDDE Henri.

:: Convocations :: AUJOURD'HUI

METALLURGIE

SECTION DES AJUSTEURS, TOURNEURS, MECANICIENS, OUVRIERS DE MACHINES-OUTILS, FORGERONS, ETC. — Dimanche 26 décembre 1920, à 9 heures 30 du matin, salle du Cinéma Tivoli, rue de Fives 128, réunion de la section.

Ordre du jour : Nomination du délégué à la Commission administrative. — Chômage.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DES OUVRIERS BOULANGERS

Réunion générale au siège, dimanche 26 décembre, à 5 heures précises du soir.

Tous les camarades sont priés de se mettre à jour de leurs cotisations pour établir les numéros d'ordre des nouvelles cartes de la C. G. T.

Les retardataires de plus de trois mois seront rayés des livres et ne profiteront plus des avantages du syndicat.

Ordre du jour : Cotisations de 4 à 5 heures — Repos du samedi. — Repos hebdomadaire. — Adhésions. — Exclusions.

Le Secrétaire : Marcel BAELDE.

A BEGLIN

Les camarades adhérents au Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 26 décembre à 4 heures précises du soir, salle Planque Ambroise, rue de Lille, 41.

Le Secrétaire : PINAUT Emile.

LUNDI

METALLURGIE

SECTION DE LA FONDERIE ET DU MODELAGE. — Lundi 27 décembre 1920, à 6 heures 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris 186 bis, réunion de la section.

Ordre du jour : Nomination du délégué à la Commission administrative. — Chômage.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT DES TAILLEURS

Lundi 27 décembre, à 6 h. 30 à la Bourse du Travail, réunion mensuelle des Commissions. Présence indispensable.

Le secrétaire : M. PORREYE.

MARDI

METALLURGIE

SECTION DES POLISSEURS-NICKELEURS ET PEIGNEURS. — Mardi 28 décembre 1920, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, à 4 heures du soir.

Ordre du jour : Nomination des délégués à la Commission administrative. — Chômage.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

JEUDI

METALLURGIE

SECTION DES CHAUDRONNIERS EN FER ET EN CUIVRE, TOLIERS, FERBLANTIERS, SERRURIERS. — Réunion de la section le jeudi 30 décembre 1920, à 6 heures 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour : Réponse patronale — Nomination des délégués à la commission administrative. — Chômage.

Le Secrétaire : Th. DEVERNAY.

TRAMWAYS

Les membres de la Commission sont invités à la réunion qui aura lieu le jeudi 30 décembre, à 18 heures précises, chez Campion. Présence indispensable.

Ordre du jour : Décision importante à prendre concernant l'organisation de la prochaine assemblée générale.

Le secrétaire : BARATTE.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE

PHALEMPIN

Les membres de la section du P. S. sont priés d'assister à la réunion mensuelle, qui aura lieu dimanche 26 courant, à 6 heures du soir, au siège, chez le camarade Testelin.

Ordre du jour : Compte rendu du Congrès fédéral ; Questions diverses ; Renouvellement de la Commission administrative ; Pointage des cartes.

Présence indispensable.

Pour la Section, P. FAVIER.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

SECTION DE LILLE. — Assemblée générale dimanche 26 décembre, à 3 heures 30 précises, dans la grande salle de l'Hôtel-Dieu, 6, rue de Tournai.

Ordre du jour : 1. Compte rendu financier de l'année 1920. — 2. Renouvellement du Bureau. — 3. Questions diverses.

Le Président : Paul BARDOU.

Les adhésions sont reçues chez le trésorier, 26, rue des Fossés, Lille.

LES DROITS DE L'HOMME DE FIVES-SAINT-MAURICE. — Les membres sont priés d'assister à l'assemblée extraordinaire qui aura lieu le dimanche 26 décembre, à 10 heures 30, au siège, 88, rue Rubens.

L'ordre du jour étant très important, la présence de tous est obligatoire. L'appel sera fait par le secrétaire.

Réunion de la commission administrative le même jour, à 10 heures très précises.

Les membres qui sont en possession d'une liste de souscription en faveur du monument Ghesquière sont priés de les remettre au secrétaire.

G. BONNEL.

GROUPE DE SAINGHIN-EN-WEPPES. — Les membres du groupe sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu au siège, salle Lourdeau, le 28 décembre, à 5 heures du soir.

Cet avis tient lieu de convocation.

Le Secrétaire : BEAUREPAIRE.

Bulletin Commercial

PARIS, 24 décembre :

VIANDES (Halles Centrales). — Arrivages : 250.000 kilos. — Cours sans changement important.

VEAUX (Villette). — Amenés et vendus, 176. — Cours moyen kilo (viande nette), 11,60 à 13,20 ; kilo (poids vif) 6,30 à 7,20.

BEURRE. — La vente est active, les cours se maintiennent fermes. Arrivages : 38.720 kilos. — Cours : Ouest-Centre-Normandie, 17,50 à 18 ; Bretagne, 17 à 18 ; divers, 17 à 18 ; Charente et Poitou, 17,80 à 18. — Marchands Normandie, 15 à 18 ; Bretagne, 15 à 18 ; divers, 10 à 18.

ŒUFS. — Arrivages, 107 colis. Cours moyen, colis de mille : frais, diverses provenances, 795 ; conserve, 600.

LE HAVRE, 24 décembre :

CAFES. — Vente 800 sacs. — Cours 40 kilos (douane) : Cruts en sus : décembre, 128 ; janvier, 129,50 ; février, 127,50 ; mars, 131,50 ; avril, 127,25 ; mai, 128 ; juin, 125,50 ; juillet, 127,50 ; août, 125,75 ; septembre, 121.

MARCHES DE LA REGION

AVESNES, 24 décembre :

Marché très mouvementé ; la hausse du beurre provoque de vives protestations de la part des acheteurs, le beurre fut, en effet, vendu en gros à 18,50 et 19 fr. le kilo.

On vendait : Fromage blanc, 2,50 le kilo. — Œufs, 0,90 pièce. — Marolles, 6 et 7 fr. pièce. — Oignons, 0,80 le kilo. — Pommes de terre, 0,45 à 0,61 le kilo. — Carottes, 0,40 le kilo. — Chicons, 1,00 le demi-kilo.

Lapin écorché, 5,75 le demi-kilo. — Pigeons, 7 fr. pièce. — Dindes, 50 à 60 fr. pièce. — Pintades, 20 à 22 fr.

MAUBEUGE, 22 décembre :

Beurre, 16 à 17 fr. le kilo. — Margarine, 7,50 à 8 fr. — Œufs, 0,80 à 1 fr. pièce. — Pommes de terre, 0,50 à 0,70 le kilo. — Poulets, 18 fr. la pièce. — Poulets, 16 à 20 fr. la pièce. — Canards, 15 fr. la pièce. — Oies, 30 fr. la pièce. — Dindons, 40 à 45 fr. la pièce. — Pigeons, 16 à 18 fr. la couple. — Grives, 2 fr. la pièce. — Lièvres, 20 à 25 fr. la pièce. — Lapins sauvages, 12 à 14 fr. la pièce. — Lapins domestiques, 14 à 16 fr. la pièce. — Ecorchés, 10 à 11 fr. le kilo.

CAMBRAI, 24 décembre :

FOURRAGES. — Les 1.000 kilos : Paille d'avoine, 95 fr. — Paille de blé, 100 fr. — Luzerne, 1re coupe, 310 à 340 fr. ; 2e coupe, 250 à 300 fr. — Trèfle, 1re coupe, 275 à 300fr. ; 2e coupe, 225 à 250 fr.

Pommes, les 100 kilos, 80 à 85 fr. à titre indicatif. — Cossettes de chicorée, 50 à 55 fr.

GRAINS, GRAINES. — Les 100 kilos : Blé, 100 fr., taxe officielle. — Avoine, 55 à 57 fr. — Escourgeon, 73 à 75 fr. — Orge, 75 à 78 fr. — Seigle, taxe officielle.

PRODUITS POUR LA CULTURE. — Sucrène, les 100 kilos, usine, 52 fr. 50. — Tourteaux-nourriture : Lin, 99 fr. ; arachides, 75 à 85 fr. — Tourteaux-engrais : Colza, 69 fr. — Nitrate de soude, 115 fr. — Sulfate d'ammoniaque, 145 fr.

CASSEL, 23 décembre :

Beurre en blocs, 18 à 19,50 le kilo ; pièce, 8 à 9 fr. la livre. — Œufs 1 fr. pièce. — Volailles 15 à 18 fr. pièce. — Lapins (vivants), 2,50 la livre. — Haricots secs, 80 à 90 fr. les 100 kilos. — Paille de blé, 80 fr. les 1.000 kilos. — Paille d'avoine, 80.

STEENWOORDE, 24 décembre :

BEURRES, ŒUFS. — 46 blocs de beurre pesant 690 kilos. — Beurre en blocs, les deux kilos, 33,50 à 34,50. — 166 kilos de beurre en pièces, le demi-kilo, de 8 à 8,50.

4.000 œufs, les 20, de 21,25 à 22,50.

ARRAS, 24 décembre :

BESTIAUX. — Vente calme, tendance à la baisse. On vendait : les bonnes laitières flamandes fraîches vêlées ou prêtes à vêler de 2.600 à 4.000 fr. — Les deuxièmes catégories, de 2.200 à 3.000 fr. — Les génisses pleines, de 1.800 à 2.800 fr. — Les bêtes à nourrir, suivant âge et qualité, de 1.800 à 2.100 fr. — Le gras, de 4,50 à 5 fr. le kilo vivant.

DUTILES. — L'offre d'œillette du pays vaut 600 francs l'hecto.

BRUAY (P.-de-C.), 24 décembre :

Marché peu animé. Approvisionnement faible.

BEURRE, ŒUFS, FROMAGES. — Beurre, la livre, 8,50 à 9. — Œufs, les 26, 24,50 à 25. — Fromages : Camembert, la boîte, 2 fr. — Gruyère, le kilo, 14 fr. ; Roquefort, 15 ; Maroilles, 10 ; Hollande, 11,50.

LEGUMES. — Pommes de terre, le kilo, 0,40. — Carottes, 0,30. — Navets, 0,25. — Poireaux, 2 fr. les 2d. — Choux, 0,50 à 0,60 la pièce. — Haricots, 2,75 les deux litres. — Oignons, 0,75 le kilo. — Salades scaroles, 0,60 la pièce. — Ails, 0,40 la tête.

VOLAILLES ET LAPINS. — Poules, 16 à 22 fr. pièce. — Poulets, 18 à 24 fr. pièce. — Dindes, 43 à 55 fr. pièce. — Oies, 38 à 45 fr. pièce. — Canards, 18 à 20 pièce. — Pigeons, 8 à 8,50 pièce. — Lapins domestiques, 10 à 20 fr. pièce.

BOUCHERIE. — A la livre, suivant catégorie : Bœuf, 4,75 à 8 fr. — Veau, 6,50 à 8 fr. — Mouton, 6 à 8,50. — Porc frais, 5,50 à 6,35. — Jambon, 8,50 à 9. — Cheval, 3,50 à 6.

POISSONS. — Roussettes 4 fr. le kilo. — Harengs frais, 0,40 la pièce. — Harengs-saurs, 0,30. — Maquereaux, 6 fr. le kilo. — Saumon, 8. — Rouget, 6. — Morue fraîche, 4. — Raies, 4. — Moules les 2 litres, 1,25. — Sardines, 1,25 à 1,35 la boîte.

FRUITS. — Pommes, 1,25 à 1,35 le kilo. — Oranges, 0,40 la pièce.

Notre Service de Renseignements

N° 3024. A. H. — Le contrat de mariage doit obligatoirement être fait avant la célébration du mariage. Il est donc trop tard maintenant.

J. M. N° 125-140. — Assurez-vous au greffe de la commission cantonale d'évaluation que votre déclaration est bien parvenue. Vous aurez d'ailleurs dû recevoir du greffier de cette commission, un récépissé définitif de dépôt. Si votre déclaration n'était pas au greffe, il deviendrait immédiatement en faire un duplicata et le déposer avant la fin du mois.

G. C. PONT-DE-LA-DEULE. — 1. Les remaniements de ce genre ne sont pas encore autorisés. — 2. La famille pourrait, sur ce point obtenir satisfaction. Il faudrait pour cela vous mettre en rapport avec l'officier chef du secteur de l'état-civil dans lequel est inhumé le militaire.

UN VIEUX MACHON ENNUYÉ, N° 50. — Non, vous ne pouvez toucher que depuis le jour où vous avez atteint l'âge de 55 ans.

UN PERE DE FAMILLE QUI VOUDRAIT SAVOIR. — Si vous vous ressentez toujours de votre blessure vous pouvez réclamer une pension. Ecrivez au directeur du service de santé de la 1re région, à l'hôpital militaire de Lille, afin d'être convoqué devant une Commission de réforme.

1486. — Il est exact qu'il faille faire désigner un subrogé-tuteur. Voyez le juge de paix pour provoquer la réunion du conseil de famille.

KYCELIR ECONTE, CARYIN. — 1. et 2. Si des réparations entreprises actuellement ne présentent pas un caractère d'urgence, vous pouvez demander au propriétaire de surseoir à leur exécution. Par la même occasion, vous feriez bien de lui faire remarquer qu'il y a des travaux plus pressés qu'il serait indispensable de faire effectuer à bref délai : la vitrerie notamment. Si le propriétaire (c'est-à-dire la compagnie) persistait dans son attitude, il faudrait soumettre le différend au président de la Commission arbitrale des loyers. 3. Comment se fait-il que votre prorogation n'aille que jusqu'au mois d'octobre 1921 ? Si vous n'avez pas été mobilisé, la durée de la prorogation est de deux ans, ce délai de deux ans commençant à courir du jour où vous avez fait signifier votre demande au propriétaire par ministère d'huissier. Si vous êtes petit locataire et si vous avez été mobilisé, la durée de cette prorogation serait égale à celle de votre maintien sous les drapeaux pendant la guerre. Dans un cas comme dans l'autre, vous pourriez rester dans la maison jusqu'après le mois d'octobre 1921.

SECLIN, HENRIETTE ENNUYÉE N° 10. — Il n'y a plus rien à faire pour obtenir une augmentation du montant de l'indemnité si vous avez signé un procès-verbal de conciliation sur les bases indiquées.

IGNORER L'ARITHMETIQUE, C'EST NUIRE A SES INTERETS 69. — 1. Oui. — 2. Librairie Taillandier, 88 bis, rue Esquermoise, à Lille. — 3. Signalez ce fait à la Compagnie. — Faites valoir que le contrat vous paraît réalisé de plein droit, les objets assurés n'existant plus depuis 1914.

SE SAUVER. — JEU DE PIQUET. — 1. Vous ne pouvez compter 90 : la tierce de votre adversaire vous en empêche. — 2. Précisez votre seconde question. Notez d'ailleurs que si vos adversaires avaient le point, ils vous empêcheraient de nonanter. — Il n'y a qu'une règle qui varie suivant qu'on joue à 2, à 3 ou à 4.

INSTITUT DU DOCTEUR BERTRAY

UROLOGIE

Les maladies des voies urinaires sont devenues très fréquentes au cours des dernières années. Le mal est parfois bénin, il dure très peu de temps et disparaît sans laisser de traces appréciables. C'est là l'immense danger de ces maladies, car, neuf fois sur dix, elles subsistent à l'état latent pendant un très grand nombre d'années amenant les plus graves complications dans l'organisme. De plus, ces affections, même atténuées et presque invisibles, conservent leur caractère éminemment contagieux.

Tout homme qui a été atteint d'une affection des voies urinaires, si légèrement qu'il l'ait été, et bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit vérifier soigneusement l'intégrité de ses fonctions urinaires.

Cette sage recommandation s'adresse principalement à ceux qui désireraient contracter mariage. Ils éviteront ainsi bien des malheurs.

La présence de filaments dans l'urine recueillie directement dans un verre constitue une preuve formelle de la persistance de la maladie.

Pour plus amples explications, demandez le Traité explicatif du Docteur Bertray, envoyé gratuitement, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, prix de l'affranchissement. Cet ouvrage indispensable met les malades à même de se soigner chez eux, à l'insu de tous, et sans interrompre leurs occupations habituelles.

Dans le but de vulgariser sa méthode, le Docteur Bertray répond gratuitement à toute lettre affranchie, en indiquant le traitement approprié que le malade a toute faculté de se faire expédier discrètement.

Prière d'adresser la correspondance à M. le Docteur Bertray, Directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. Le Docteur Bertray consulte à son Institut, 10, rue Frochot, tous les jours, même dimanches et fêtes, de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h. (Prix modérés. Facilités de paiement).

"BOKA"

A SAINT-JACQUES — LILLE

38, Rue Grande-Chaussée — Téléphone 15-08

DERNIÈRE SEMAINE DE DÉCEMBRE

A l'occasion du NOUVEL AN

RABAIS CONSIDÉRABLES

à nos Rayons de

ROBES

MANTEAUX

FOURRURES

POUR DAMES ET FILLETTES

LUNDI 27 DÉCEMBRE

A nos Rayons de BONNETERIE -- CHEMISERIE

MOUCHOIRS -- COLIFICHETS -- RUBANS

MAROQUINERIE -- GANTS -- FANTAISIES

seront mis en vente spécialement pour

ETRENNES

une quantité d'articles aux prix les plus intéressants

JEUDI, distribution de BALLONS pour tout Achat supérieur à 30 fr.

" ENTRÉE LIBRE "

Voir nos Etalages Spéciaux

38, Rue Grande-Chaussée

" Nous acceptons les Bons de la Reconstitution " — LILLE

UN LECTEUR ENNUYÉ QUI PERD PATIENCE. — 1. L'intéressé ne peut, à notre avis, qu'adresser une demande de secours exceptionnel au secrétaire général de l'Office départemental des Mutilés, 18, rue Boissy d'Anglas, à Lille. — 2. Pour la femme, il pourrait réclamer le bénéfice de l'assistance médicale gratuite (soins médicaux et pharmaceutiques). La demande devrait être déposée à la mairie. — 3. Sans connaître la commune dans laquelle habite la personne en question, nous ne pouvons vous affirmer qu'elle touche exactement son compte. Toutefois, nous ne serions pas surpris que cette personne reçut ce qu'il revient : le taux des allocations de l'espèce est en effet très peu élevé. — 4. Le soldat en question a droit au rappel de sa pension depuis le jour où il a été classé dans le service auxiliaire par une commission de réforme. — 5. Les majorations pour enfants sont dans ce cas de 90 francs par an.

J'AIME DU CAFE. — La nouvelle loi militaire qui va bientôt être discutée par le Parlement prévoit que les jeunes gens dans ce cas pourront être libérés en octobre 1922.

MARIE CHRISTINE DE LA CASSEDEUIL, HELESMES. — Vous n'avez pas droit à l'allocation au décès. Ce secours n'est attribué qu'autant qu'il reste des enfants de moins de 16 ans.

UN GRINCHEUX. — 1. Non. — 2. Il ne peut vous faire expulser. Mais vous pouvez vous arranger avec lui pour lui laisser la disposition des lieux, moyennant le versement d'une indemnité à débattre. — 3. Non, pendant une période de cinq ans.

D. D. 82. — 1. Il est trop tard pour réclamer ce rappel. Il aurait fallu faire votre demande avant le 11 juillet dernier. — 2. La prorogation part du jour de la signification faite par huissier au propriétaire.

CRÉDIT DU NORD

CAPITAL : 125.000.000 ; VERSÉ : 31.250.000

RÉSERVES : 30.000.000

SIÈGE SOCIAL A LILLE

4, 6, 8, R. JEAN-BOISIN — 19, R. NATIONALE

Toutes Opérations de Banque

86 SUCCURSALES, AGENCES et COMPTOIRS

POUR SES JOLIS YEUX NOIRS. — 1. Il faut attendre un moment avant de renouveler votre demande. — 2. Pour obtenir une pension alimentaire, adressez-vous au juge de paix. — 3. Vous aurez beaucoup de peine à obtenir actuellement le rétablissement du secours temporaire.

UN ENGAGE DESESPERE D. P. — 1. Ecrivez de nouveau au Ministère de la guerre direction de l'infanterie, 2e bureau, à Paris. — 2. Les victimes civiles peuvent prétendre : a) à une allocation de trois francs par jour en attendant la liquidation de leur pension ; b) à une pension (loi du 24 juin 1919). Les intéressés doivent adresser leur demande au préfet.

C. G. ROSE DES BOIS. — 1. Vous n'avez pas droit à l'indemnité de démobilisation de votre fils. — 2. Oui mais seulement s'il obtient du président du tribunal civil une attestation établissant qu'il a rempli, à l'égard du défunt, tous les devoirs d'un ascendant. — 3. Vous pouvez faire une demande, mais à notre avis, vous obtiendrez difficilement satisfaction.

Demandez MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE

à G. TRIBAUDEAU Tél. 1 BESANÇON

Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

JEAN LE MALIN 1894. — 1. Oui. — 2. Faites une déclaration à la recette de l'enregistrement, dans le plus bref délai possible.

MA PETITE YVONNE. — Vous pouvez de ce fait réclamer une pension. Ecrivez immédiatement au directeur du service de santé de la 1re région, à l'Hôpital militaire de Lille. Vous pourrez être hospitalisé aux frais de l'Etat pour subir l'opération que nécessite votre état.

EMILE NOUVEAU PAUVRE N° 4. — 1. 40 à 60 %, ce qui correspond à une pension de 960 à 1.440 fr. par an. — 2. Vous pouvez réclamer l'allocation en faveur des victimes civiles de la guerre. Ecrivez au préfet (3e division). Cette allocation s'élève à trois francs par jour.

Bons d'Achats de la Reconstitution et de la Défense Nationale

Les Bons d'achat de la Reconstitution et les Bons de la Défense Nationale sont acceptés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins, à LILLE.

Choix considérable de VETEMENTS, hommes, femmes, enfants — PALETOTS IMPERMEABLES — PARDESSUS — MEUBLES et LITERIES — POELERIES — BICYCLETTES — MACHINES à COUDRE.

Nota. — Les Bons de la Défense Nationale sont remboursés sans frais, moitié en argent, moitié en marchandises.

UN PETIT MATELOT YEUX GRIS CLAIR, CHEVEUX BLONDS, N° 8 V. — Il est impossible, dans votre cas, d'obtenir la résiliation de l'engagement.

L. V. AVRIL 20. — 1. Il ferait bien de faire faire un inventaire. — 2. Il est indispensable que les mains du prêteur un reçu régulier pour établir que le passif de la communauté était au moins égal à l'actif.

P. A. FLERS. — 1. Vous ne pouvez prétendre à la pension d'ascendant, parce que vous êtes Belge. — 2. Toutefois l'article 2 de la loi du 31 mars 1919 pourrait bien être modifié sur ce point ici, peu. Mais ce texte impose d'autre part aux ascendants qui réclament une pension une seconde condition qui sera vraisemblablement maintenue : celle de ne pas être inscrit au rôle de l'impôt général sur le revenu. Renseignez-vous l'an prochain cette seconde condition.

LES VIVRES SONT CHERS. — Vous ne devez faire personnellement aucune démarche. Votre mari peut adresser à son chef de corps, par voie hiérarchique, une demande de mutation à laquelle il joindra une copie de son acte de mariage et un certificat de vie de l'enfant.

MERE DESOLEE, DER. — 1. C'est le juge de paix qui est président de la commission cantonale. — 2. Il ne saurait être question de droit. La commission apprécierа si la situation de la famille justifie l'attribution de ce secours.

ANTOINE PHILIBERT CRAPEAU à HOUPLIN. — Vous n'avez pas droit à cet avantage avant d'avoir atteint 55 ans, votre invalidité n'étant pas considérée comme suffisante pour vous faire obtenir une pension.

Apprenez vous rapidement la COMPTABILITÉ en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFERAU 75 bis, Boulevard de la Liberté, Lille

IMPRIMERIE du REVEIL DU NORD

186 bis, rue de Paris, — LILLE —

Le gérant : Emile GEST.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD*. — N° 72

LOINTAINE REVANCHE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

PAR

Daniel LESUEUR

Brusquement, il se redressa, se détacha de l'arbre, fit quelques pas. Deux personnes, venant de la maison, pénétraient dans l'allée. André Libert s'avança au-devant d'elles.

C'étaient une jeune femme et une jeune fille.

La jeune femme, blonde et fine, d'aspect languissant et qui s'appuyait comme lassée au bras de sa compagne, était Mme Bertelin.

L'ouvrière la reconnut immédiatement. Ne l'avait-il pas dévisagée bien des fois quand elle promenait dans les rues de Marseille sa grâce radieuse de flamande ? Voici devant lui, après dix d'années, la fille de Vauthier l'incendiaire... Dans l'émoi de cette apparition, et de toute ce qu'elle lui rappelait, Claude ne pouvait détourner son regard. Craignant toutefois de paraître insolent, il baissa enfin les yeux. Quand il les releva au moment de croiser les deux jeunes femmes, il les posa, par hasard, un plein sur la jeune fille...

Une stupeur le pétrifia...

C'était Juliette ! Juliette à seize ans... l'adorable fiancée de sa jeunesse... qui passait à côté de lui.

Ce fut un tel bouleversement de tout son être qu'il se crut saisi de vertige, détraqué par un accès de démence. Les merveilleuses prunelles bleues, d'un bleu rare et velouté, qui avaient été la lumière de toute son existence, se fixèrent avec étonnement sur son visage balafré. Sans doute, elles y furent quelque chose de son trouble inouï. Elles s'effrayèrent de la sauvage expression, de la rude entaille. La jeune fille s'écarta un peu, comme pour ne pas effleurer l'inconnu. Et elle pressa le pas, entraînant sa compagne.

Mme Bertelin, l'air vagué, ses traits menus et pâles figés dans une distraction rêveuse, semblait n'avoir rien remarqué.

Claude, immobile dans l'allée, suivit un instant le couple du regard. Et de nouveau, une silhouette élancée, une taille gracieuse, une démarche aux pas courts et nerveux, lui donnèrent l'illusion qu'il revoyait Juliette. On ne pouvait imaginer une ressemblance plus frappante. Le souvenir précis et vivant gardé par son cœur passionné semblait avoir pris forme, se flotter en ce joli décor de jardin, dans la pénombre verdoyante.

Un attendrissement immense noya le cœur de Claude. Cet homme qui n'avait pas pleuré dans ses farouches douleurs éclata en sanglots. Mais il craignit d'être aperçu, prit sa course, se sauva comme un voleur. Au lieu de tourner à gauche vers la maison, il fila droit devant lui, passa sous une autre arche de verdure, du côté opposé à celle par laquelle il était entré.

Une avenue de hauts arbres, enfermée de part et d'autre par des charmilles taillées en muraille, s'étendait à perte de vue. Claude la suivit, se rendant compte qu'il laissait à droite une vaste cour et les bâtiments de l'usine. Bientôt il eut la surprise de se trouver dans une véritable forêt. L'allée qu'il suivait devint sauvage, envahie d'herbes. Des chênes énormes apparurent. La terre se dénudait à leur base, rendue stérile par leur ombre formidable. Partout ailleurs, c'était une armée de Troènes indéfaits, du feuillis de jeunes pousses, ormes et châtaigniers, un désert de profonde verdure.

Claude venait de pénétrer dans les antiques futaies de Sézenac, dans l'ancien domaine seigneurial, laissé depuis plus d'un siècle à l'abandon, et qui entourait magnifiquement, de son rêve impénétrable, la fièvre, le bruit et la puissance de la fabrique moderne.

— Qu'est-ce que cette jeune fille ?... se demandait le promeneur effaré.

Une réponse se formulait en lui, tellement saisissante, qu'il ne voulait pas l'entendre. Et il allait toujours de son pas fugitif, comme pour échapper à quelque révélation plus troublante que tout son passé d'épreuves. A la fin, il se laissa tomber à terre, enfonça nerveusement ses mains dans l'épaisseur de la mousse, leva les yeux vers les grandes cimes calmes, entre lesquelles brillaient des morceaux de ciel.

— Sylvaine a quinze ou seize ans, murmura-t-il. Celle-ci peut ne pas avoir davantage tout en paraissant plus âgée. Il n'y a que Sylvaine qui puisse être ainsi toute pareille à sa mère. Mais que ferait Sylvaine dans cette maison ?... Chez Bertelin ?...

Tout à coup, il se redressa, bondit sur ses pieds, s'exclamant presque tout haut :

— On aurait donc voulu me nuer pour s'emparer de cette enfant ?... D'une pierre, deux coups. On s'assurait de mon éternel silence, et on prenait la petite. Elles lui appartient donc réellement à ce misérable ? La haine paternelle vibrait chez lui... Le père... le père... C'était donc lui !... Et, par moment, je ne pouvais m'empêcher de croire Juliette quand elle me jurait... Ah ! elle savait mentir celle-là... Ne mentait-elle pas à ses parents quand elle courait à ses rendez-vous d'amour ? Damnation !... Pourquoi m'avait-elle dit la vérité ?...

Pendant plus de deux heures, Claude erra comme un fou dans le bois de Sézenac. Tantôt il profanait par les pires injures la mémoire de Juliette, tantôt il se jetait à genoux dans l'herbe pour lui demander pardon.

— Elle adorait sa fille, gémissait-il. C'était donc lui qu'elle aimait encore dans cette enfant...

Mais il se rappelait certaines paroles, certains regards, des serments où vibrait la sincérité, des repentirs ineffables, la gratitude tout en pleurs et en sourires divins de la douce créature et il murmurait, éperdu de détresse et d'amour : « Juliette !... Juliette !... » anéanti sur le sol, la bouche dans la fraîcheur de l'herbe, le front contre ses bras repliés.

Cet après-midi-là, au moment où le bourg, vidé de sa population masculine, était comme engourdi de soleil et de silence, le tailleur chez qui Claude avait déjeuné fut surpris de voir revenir son client du matin.

— C'est vous, monsieur Libert ? lui dit-il très pressé de le saluer par son nom.

— C'est moi.

— Vous n'avez pas l'air content. Est-ce que vous ne vous êtes pas arrangé avec le patron ?

— Je n'ai pas vu M. Bertelin.

— Il ne vous a pas reçu ? Je vous l'avais bien dit. Fallait vous adresser au chef du personnel.

— Je ne suis pas pressé. J'ai flâné dans le pays. Histoire de me rendre compte... puisque ça devient ma paroisse.